

LE TRAITEMENT DES ANIMAUX

Évaluation:

Description: La conception islamique de la compassion envers les animaux.

Catégorie:

[Cours](#) > [Le mode de vie, mœurs et les pratiques islamiques](#) > [Mœurs et pratiques d'ordre général](#)

Par: Imam Kamil Mufti (© 2013 NewMuslims.com)

Publié le: 21 May 2019

Dernière modification le: 12 Dec 2016

Objectifs

- Apprendre que le traitement des animaux peut valoir des rétributions ou des péchés.
- Comprendre la conception islamique du bon et du mauvais traitement des animaux.
- Comprendre qu'abattre un animal en se conformant à certaines règles d'humanité est autorisé par Allah.
- Comprendre que tuer des animaux nuisibles est autorisé dans l'Islam.

Terme arabe

- *Dhabh* - la méthode rituelle islamique prescrite pour l'abattage d'animaux dédiés à la nourriture des musulmans.

L'Islam nous enseigne-t-il de considérer les animaux comme des amis ou comme de simples produits destinés à notre usage? Les animaux ont-ils le droit d'être traités d'une manière particulière? Quel est le devoir, s'il en est un, des êtres humains envers les animaux?

Bien avant la Société Royale pour la Prévention de la Cruauté envers les Animaux, le plus ancien groupe de défense des animaux au monde, l'Islam prescrit la bonté envers les animaux et fit de la cruauté envers les animaux un péché - c'est-à-dire une action qui déplaît au Créateur.

Un être humain est tenu pour responsable par Allah de la manière dont il traite un animal. Traiter un animal peut être la cause d'une rétribution de la part d'Allah ou bien la cause d'une punition. Des gens demandèrent un jour au Prophète d'Allah, "Ô Messager d'Allah, avons-nous droit à une rétribution pour le traitement des animaux?". Le Prophète répondit: "Il y a une rétribution pour tout acte de bonté envers un être vivant"

Le Prophète de la miséricorde a dit:

“Un homme qui marchait ressentit de la soif et il descendit donc dans un puits afin d'en boire de l'eau. En sortant, il vit un chien haletant lécher de la boue tellement il avait soif. L'homme se dit: "Ce chien souffre de la même soif dont je souffrais!". Il descendit alors dans le puits, remplit sa chaussure avec de l'eau, la saisit avec les dents, grimpa et donna à boire au chien. Allah le récompensa pour sa (bonne) œuvre et lui pardonna". Les gens demandèrent: "Ô Messenger d'Allah! avons-nous droit à une rétribution pour le traitement des animaux? ". Il répondit: "Oui, Il y a une rétribution pour tout acte de bonté envers un être vivant". (Sahih Al-Bukhari, Sahih Muslim)

Le Prophète d'Allah a dit: “Alors qu'un chien tournait autour d'un puits et était sur le point de mourir de soif, une prostituée appartenant enfants d'Israël le vit. Elle ôta sa chaussure, la remplit d'eau et lui donna à boire. Allah lui pardonna alors grâce à cette bonne œuvre.” (Sahih Al-Bukhari)

Une personne peut à l'inverse aller en Enfer pour avoir maltraité un animal: ‘Une femme est entrée en Enfer à cause d'un chat qu'elle a ligoté et qu'elle n'a pas nourri, ni ne l'a laissé manger des bestioles qui parcourent la terre.’ (Sahih Al-Bukhari, Sahih Muslim)

Une fois, le Prophète entra dans un jardin appartenant aux Ansar - les premiers habitants de Médine. Un chameau vit le Prophète et commença à pleurer. Le Prophète d'Allah s'approcha alors de lui et lui caressa la tête jusqu'à ce qu'il se calma, puis il alla chercher son propriétaire et dit à celui-ci: **‘Ne crains-tu pas Allah au sujet de cet animal qu'Allah a fait entrer en ta possession? Il s'est plaint à moi que tu le maintiens affamé et que tu le charges de lourds fardeaux qui l'épuisent.’** (Abou Dawoud)

Une autre fois, un homme prit un œuf dans un nid d'oiseau, ce qui amena la mère à virevolter autour de la tête du Prophète qui demanda qui avait fait du mal à la mère en prenant son œuf. Après avoir trouvé l'auteur, le Prophète lui ordonna: "Remets l'œuf en sûreté auprès de l'oiseau." (Sahih Al-Bukhari et al-Adab al-Mufrad)

Le Prophète déclara également: ‘Celui qui ne fait pas preuve de miséricorde, on ne fera pas de preuve miséricorde à son égard.’ (Sahih Al-Bukhari)

En même temps, les animaux ont été créés au profit de l'homme. Allah permit en effet aux êtres humains de manger de bonnes choses qu'Il a créées pour eux et cela inclut la viande de certains animaux. Ce faisant, l'Islam établit des règles humaines pour l'abattage rituel (connu sous le nom de *dhabh* en arabe). L'Islam exige en effet que l'instrument utilisé pour l'abattage de l'animal soit extrêmement tranchant. Une autre règle consiste à ne pas abattre un animal à la vue d'autres animaux qui vont être abattus. Le Messenger d'Allah dit: **‘Quiconque fait preuve de miséricorde, même envers un animal qu'il abat, il lui sera fait miséricorde le Jour du Jugement.’** (Sahih Al-Bukhari et al-Adab al-Mufrad).

En plus de l'abattage humain des animaux dont Allah permet aux musulmans de manger de leur chair, il est également permis de tuer des animaux nuisibles, tels que les chiens enragés, les loups, les serpents venimeux, les scorpions et les souris. Même dans ce cas, ils ne doivent pas être tués avec cruauté et on ne doit pas faire durer leur agonie.

En résumé, le musulman doit observer les règles suivantes concernant le traitement des animaux:

1. Les nourrir et les abreuver.
2. Les traiter avec compassion.
3. Mettre l'animal à abattre à l'aise et observer les prescriptions de la loi islamique relatives au traitement humain de cet animal.
4. Ne jamais torturer, mutiler ou brûler un animal avec du feu.

L'adresse internet de cet article:

<https://webcache001.newmuslims.com/fr/articles/186/le-traitement-des-animaux>

droits d'auteur © 2011 - 2024 NewMuslims.com. Tous les droits sont réservés.